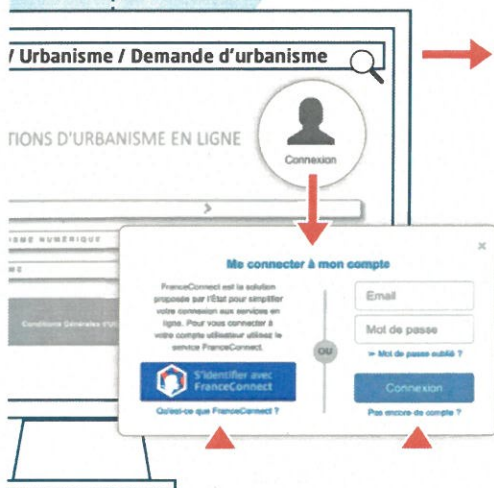


1

Comment se connecter au guichet en ligne



Rendez-vous sur poitiers.fr > Cadre de vie > Urbanisme > Demande d'urbanisme

Pour accéder au portail citoyen en ligne, cliquez sur « **Connexion** »

Deux possibilités pour vous connecter :

- S'identifier avec **FranceConnect**
- Créer un compte en cliquant sur « **Pas encore de compte ?** »

Important : dans le cadre de la création d'un compte, un mail d'activation est envoyé à l'adresse fournie. Après activation du compte, vous complèterez vos données personnelles et autres paramètres de sécurité.

2

S'informer sur la réglementation

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur la page d'accueil (avant et après connexion) dans l'onglet dédié.

- a.** Cliquez sur la flèche, puis le rond « **Règlement** » pour prendre connaissance de la réglementation.

Des liens permettent d'accéder aux informations indispensables concernant les règlements et le zonage du plan local d'urbanisme.

- b.** Cliquez sur les « **Conditions générales d'utilisation** » pour connaître les conditions nécessaires pour la saisie de votre demande d'urbanisme (taille et format des fichiers : 10 Mo max. ; pdf, jpeg, png, échelle métrique...).

